

Salaires Réalités et idées fausses



« Les profs sont bien payés en France »

faux

En France, les salaires des enseignants et des enseignants-chercheurs sont en moyenne **35 % moins élevés que ceux des agents de la fonction publique d'état de qualification équivalente.**

Leur charge de travail a augmenté et la réforme des 35 heures ne leur a pas été appliquée, de nouvelles missions s'empilent et les années universitaires s'allongent.

http://en.wikipedia.org/wiki/File:Professor_salaries.svg

Comme les Allemands, nous sommes moins bien payés que nos homologues européens ! En moyenne -20% qu'un enseignant-chercheur belge, -30% qu'un Hollandais ou Danois, -50% qu'un Luxembourgeois, Anglais ou Suisse.

Philip G. Altbach et al (ed.), *Paying the Professoriate, A global Comparison of Compensation and Contracts*, Routledge, 2012

Début de carrière

SMIC net 2018 : 1 150 €

Agrégé (Bac + 5) 1^{er} échelon INM 379 : 1 447 €, soit 1,25 SMIC !

MCF (Bac + 8), 1^{er} échelon INM 454 (âge recrutement 34 ans) : 1 720 €, soit 1,49 SMIC !

Jusqu'à quand et jusqu'à quel niveau laisserons-nous nos gouvernants réduire nos salaires ?

« La baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires atteint -25% depuis 1990, soit 3 mois de salaire en moins »

vrai

Pendant six années consécutives, entre 2010 et 2016, le gouvernement a gelé la valeur du point d'indice. Les conséquences sont redoutables. La perte de pouvoir d'achat depuis le 1^{er} janvier 2000 du point sur l'indice des prix (hors tabac) est de - 15,2 %, dont -7 % depuis le gel du point d'indice entre juillet 2010 et juillet 2016 (-25 % depuis les années 1990).

« Les fonctionnaires ont été impactés par les mesures d'austérité qui ont suivi la crise »

vrai

Avec le gel du point d'indice des fonctionnaires entre 2010 et 2016, les gouvernements ont économisé 7 milliards d'euros (Mds€). Dans l'enseignement supérieur, depuis 2012, le non-recrutement à la hauteur de l'augmentation des effectifs étudiants a permis d'économiser 1,5 Mds€ sur le dos des personnels - qui ont été distribués au patronat à travers les CIR, CICE et pacte de responsabilité !

Sur un air de ressemblance

LOIS LRU de 2007 et ESR de 2013

Réformes Macron 2017-2018

Accroissement de nos missions

« Travailler plus pour gagner moins »

+

=

+

Gel du point d'indice

Baisse des futures pensions

Autonomie des universités

Remise en cause

+ Fin des cadrages nationaux

de la hiérarchie

+ Contournement des statuts

des normes

Précarisation

Multiplication des CDD

des jeunes chercheur/euse.s

=

+

et enseignant.e.s

Difficultés d'accès à l'emploi des jeunes



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN



SUIVEZ-NOUS !

WWW.SNESUP.FR



SNESUPFSU



@SNESUPFSU

vrai

« Lors du calcul des pensions de retraite la valeur du point à l'indice atteint est le premier élément pris en compte »

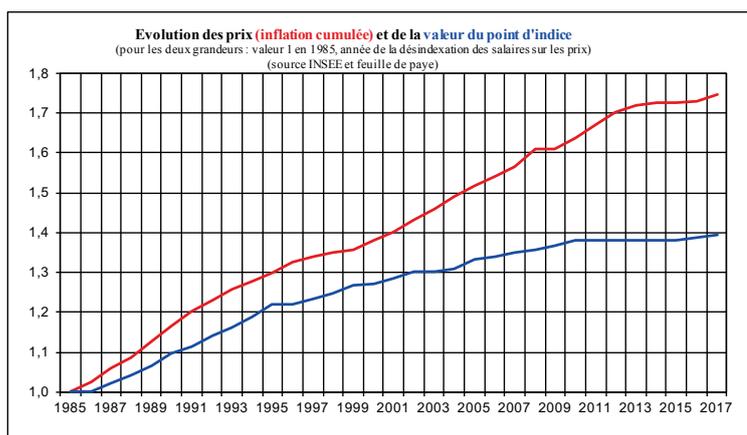
SNESUP FSU

« Pour l'augmentation de nos salaires »

**Avec le SNESUP-FSU,
disons STOP à la réduction de nos salaires !**

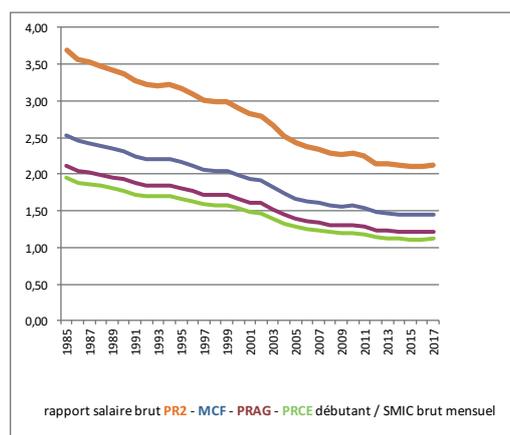
**Exigeons un rattrapage
de la perte de notre pouvoir d'achat !**

**Évolution des prix (inflation cumulée)
et de la valeur du point d'indice brut**



Valeur 1 en 1985, année de la désindexation des salaires sur les prix
(source INSEE et feuille de paie)

Rapport salaire brut débutants (MCF, PRAG, PRCE) / SMIC mensuel brut



rapport salaire brut PR2 - MCF - PRAG - PRCE débutant / SMIC brut mensuel

Grève et manifestation le 22 mai 2018

SNESUP FSU

Pour la mobilisation, tracts et affiches téléchargeables sur www.snesup.fr/agir/outils_militants